



DEPARTEMENT DE L'OISE

Canton de Mouy

60510 FAY SAINT QUENTIN

**MAIRIE DU FAY ST QUENTIN**

(Oise )

## CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du MARDI 22 JUIN 2021

**Présents :** Christiane HERMAND, Carole BOUCHER, Christine GAMOT, Guillaume HAYER, Benoit LELONG, Laetitia MILLE, Jérémie MULOT, Marie NOIREL, Céline PICHARD, Eugénie ROUET-LEDUC, Stéphane SAVARY, Pascal SINOQUET, Thierry VANBESELAERE, Robin WATELIN

**Absent :** Frédéric LEJEUNE

**Secrétaire de séance :** Benoît LELONG

### **DELIBERATION n°13/2021 : CARTE CADEAU 200 €**

En faveur de Madame Eugénie ROUET-LEDUC pour la création du site internet, à savoir : choix du logiciel de gestion du site, création de la maquette, réalisation des articles, des formulaires, de l'agenda, création de fiches-outils, mises à jour et suivi via Google Analytics....

### **DELIBERATION n°14/2021 : FACTURATION REPAS CANTINE**

Les repas étant facturés par la SAGERE au SIRS, il y a lieu de faire une délibération afin de pouvoir procéder à une refacturation de repas à la commune, le cas échéant.

### **DELIBERATION n°15/2021 : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LE REMPLACEMENT D'AGENTS INDISPONIBLES**

Pour permettre à la commune de remplacer un agent en congé maladie.

### **DELIBERATION n°16/2021 : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Pour aider nos agents communaux dans leur travail d'espaces verts (tonte, débroussaillage, taille d'arbustes ..... ) nous avons recruté un emploi saisonnier.

### **DELIBERATION n°17/2021 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE**

### **DELIBERATION n°18/2021 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1<sup>ère</sup> CLASSE**

Certains agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade. Madame le Maire propose donc la création d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le conseil accepte à l'unanimité.

### **DELIBERATION n°19/2021 : COMMISSION CCAS**

La commission CCAS a décidé d'offrir aux personnes de 80 ans et plus un bon d'achat de 30 € à prendre au boucher de SAINT MARTIN LE NŒUD qui passe dans le village. La distribution a eu lieu le 22 mai, 16 personnes ont pu en profiter.

### **DELIBERATION n°20/2021 : ENTREE EN 6<sup>ème</sup> DES DENFANTS DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les bons livres pour les enfants entrant au collège à la rentrée 2021/2022. Cette année, deux enfants se verront remettre un bon d'achat de 30 € à prendre à la librairie LA MARELLE à BEAUVAIS.

## **COLIS DES AINES :**

N'ayant pas suffisamment d'informations concernant les restrictions imposées pour l'organisation de repas en intérieur, le conseil souhaite attendre septembre avant de se positionner : colis ou repas.

## **FETE DES VOISINS**

Le « pique-nique champêtre » prévu le **5 SEPTEMBRE** dans l'agenda des manifestations est maintenu, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Plus d'infos à venir en ligne et dans vos boîtes aux lettres.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- remise en état des cabanes décorées par l'ACR pour compléter les décorations de Noël

- En octobre 2020, le Ministère de la Culture a créé le label « Capitale française de la culture » qui vise à distinguer le projet culturel d'une commune ou d'un groupement de communes qui présente un intérêt remarquable à la fois du point de vue du soutien à la création artistique, de la valorisation du patrimoine et de la participation des habitants à la vie culturelle.

La ville de Beauvais et la communauté d'agglomération du Beauvaisis ont décidé de candidater ensemble au label « Capitale française de la culture » en 2024. La construction du dossier de candidature nécessite la mise en place d'instances participatives, dont une assemblée citoyenne composée d'habitants des 53 communes de la CAB désignés par tirage au sort sur les listes électorales.

Chaque commune de la CAB procède au tirage de 10 représentants invités à l'assemblée citoyenne, A l'issue de ce tirage au sort, les personnes sélectionnées recevront de la mairie un courrier d'informations accompagné d'un formulaire de candidature qui sera à transmettre par mail ou voie postale à la Direction des Affaires Culturelles qui se chargera d'analyser le fichier constitué afin de désigner le ou les citoyens effectivement retenu (s).

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis informera officiellement chaque membre retenu de sa désignation au sein de l'assemblée citoyenne par voie postale.

- Afin de rendre la mairie plus fonctionnelle, un projet d'agencement du secrétariat et de l'accueil au public incluant isolation, rénovation de la toiture et création à l'étage d'une pièce où nous pourrions stocker les archives et d'une salle pouvant accueillir associations, atelier peinture, poterie ou autre. Pour cela, nous avons fait appel à un architecte.

Après étude, des demandes de subventions vont être adressées aux différents organismes. En fonction des aides nous pourrions calculer le reste à charge pour la commune et ainsi valider la faisabilité ou pas de ce projet.

- A partir de septembre 2021, salle Les Linières, le mercredi à 19h30, mise en place de cours de gym (renforcement musculaire global, cardio training, abdos cuisses, fessiers, step niveau débutants, intermédiaires, gym douces, pilates, yoga, taïchi, qui-gong, stretching, relaxation ...) Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître dès maintenant en mairie.



## **CAMPAGNE DE DERATISATION**

**Passage annuel le 4 août au matin**



**SECRETARIAT DE MAIRIE  
FERMETURE POUR CONGES ANNUELS  
du 12 au 23 juillet inclus  
Pensez à faire le stock de sacs déchets verts**